

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL QUOTIDIEN POLITIQUE & LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS :

EGYPTE ;
 Un an 60 Fr.
 Six mois 35 »
 Trois mois 20 »
 Etranger : Le port en sus.

Société Française en commandite par actions, au capital de 100,000 francs. — E. Barrière et Cie.

BUREAUX AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ: SUR L'ESBEKIEH, RUE EL HUSSEINY, MAISON ALTI, A COTÉ DE L'HOTEL D'ANGLETERRE

Rédacteur en Chef: **Émile BARRIÈRE** Bey

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} ET 15 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES :

La ligne
 Chronique et Faits divers . . . P. T. 19
 Réclames » 12
 Annonces (4^{me} page) » 4

SOMMAIRE

Télégrammes.
 Informations.
 Chronique Politique.
 Le rêve de John-Bull.
 Inventeurs et inventions.
 Le canon à dynamite.
 Nouvelles diverses.
 Actes et Avis Officiels.
 Chronique locale.
 L'art de boire en Allemagne.
 Dépêches commerciales.
 Bulletin journalier
 Manifestes.
 Feuilleton : Un Genre.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

AGENCE HAVAS

Londres, 4 janvier.

Le Parlement est convoqué pour le 27 janvier.

AGENCE REUTER

Londres, 5 janvier.

Mr. W. H. Smith a été nommé premier Lord de la trésorerie et leader à la Chambre des Communes et Lord Northbrook ministre pour l'Inde. Le portefeuille de la guerre a été offert à Lord Lansdowne.

M. Gladstone a écrit une lettre à Sir W. Harcourt dans laquelle il exprime l'espoir que l'allocation prononcée par M. Chamberlain le mois dernier, mènerait à un *modus vivendi* avec les libéraux. Il favorise la discussion des points de différence entre les libéraux et les unionistes-libéraux en vue d'arranger une action commune. M. Gladstone, toujours en approuvant la conférence, n'y assistera pas. La conférence se réunira le 13 courant et sera composée de MM. Chamberlain, J. Morley, Sir G. O. Trevelyan, Sir W. Harcourt et Lord Herschell.

INFORMATIONS

Le Ministre de France

M. le Comte d'Aunay ministre plénipotentiaire de France en Egypte a été reçu ce matin à 11 heures, en audience privée par S. A. le Khédive.

Les assassins d'Obook

On nous télégraphie d'Alex le 4 janvier :

Le chef des assassins qui ont massacré huit matelots de la canonnière française le « *Pingouin* » vient d'être arrêté ainsi qu'un de ses complices. L'enquête continue.

Les matelots français assassinés à Khor-Ambado sont :

Baudet, timonier, 25 coups de lance. — Thiéberg, quartier-maître charpentier, 18 blessures. — Nicolas Germain, novice, 6 coups de lance. — Queirole canonnier, 7 blessures. — Cermel, matelot, 9 blessures. — Gourdin, fusilier, 7 blessures. — Le Juif, fusilier marin, 11 blessures. — Macron, fusilier marin, 17 blessures.

Une administration remarquable

Nous avons maintes fois parlé du gâchis inouï qui règne en maître souverain dans les diverses Administrations de l'Etat, mais sans contredit la palme du désordre, de l'incurie et de la corruption appartient de droit à l'Administration du Cadastre.

Nous avons annoncé autre fois que M. le Directeur Général du Cadastre fut autorisé par S. E. Nubar Pacha, Président du Conseil des Ministres, à accorder à M. Mason bey 8090 feddans de terrains libres appartenant à l'Etat, situés

à Sidi Ghazi et à Bascalone, province de Behera et ce, contrairement au Décret Khédivial du 3 septembre 1884, qui décide que le maximum de terrains pouvant être concédés à une même personne ne sera pas supérieur à 1500 feddans :

Il est assez extraordinaire de voir un haut fonctionnaire de l'Etat s'adjuger à lui-même une pareille quantité de terres, lorsqu'il est impuissant à satisfaire aux nombreuses demandes régulières de terres libres faites aussitôt après la promulgation du décret précité ; c'est-à-dire, il y a plus de deux ans !

Ceci démontre que le proverbe « Charité bien ordonnée commence par soi-même. » trouve fréquemment son application en Egypte.

Ce fait témoigne de certains appétits excessifs, il est vrai, mais qui au fond ne sont pas exclusifs de l'ordre et de la régularité qui devraient régner dans le fonctionnement de l'une des administrations gouvernementales les plus importantes.

Or, écoutez bien ce qui suit :

Un jour, S. E. Abd-el-Kader Pacha adressa à l'Administration du Cadastre une demande relative à l'achat de certaines terres libres du Gouvernement.

S'agissait de 3,500 feddans, situés à Balactar, province de Béhéra.

Cette demande fut accueillie et les terres vendues à raison de P. T. 30 le feddan après que le Cadastre eut procédé à l'arpentage, au mesurage et au bornage des terrains vendus.

Le hodgej établissant la vente allait être délivré à S. E. Abd el Kader Pacha, lorsqu'un employé de cinquième ordre s'aperçut que les terrains vendus faisaient partie du lot gracieusement offert par M. le Directeur Général du Cadastre à M. Mason Bey !!

Le Directeur Général, aussitôt averti de cette étrange découverte, haussa les épaules et affirma que les terrains vendus à S. E. Abd el Kader Pacha n'étaient pas compris dans les terres données à M. Mason Bey et qu'il n'y avait là qu'une erreur grossière d'un employé ignorant.

Il fallut bien pourtant se rendre à l'évidence, quand l'employé incriminé prouva son dire, les preuves à la main.

Les terres vendues à S. E. Abdel Kader Pacha faisaient réellement partie du lot de 8090 feddans concédés à M. le Directeur Général du cadastre lequel ne reconnaissait même pas son propre bien !

De deux choses, l'une. — Ou bien le Directeur Général du Cadastre et les *Mohandiss* qu'il est censé diriger sont d'une ignorance à confondre maître Aliboron ; ou bien... ou bien... comment dire cela ? — ou bien le plus inextricable et inexplicable désordre, nous ne voulons pas prononcer d'autre mot, règne en maître absolu dans l'un des services les plus importants de l'Etat.

Quelle honte !

Le Prince Royal d'Italie

Le Prince Royal d'Italie est attendu au Caire le 15 du mois courant. S. A. Royale vient en Egypte en simple excursionniste. Son séjour ici durera environ un mois.

La direction du Théâtre Khédivial

Le Tribunal de Commerce a prononcé ce matin son jugement dans la demande de déclaration de faillite présentée par les artistes du Théâtre Khédivial contre MM. Boni et Soschino.

On se rappelle que M. Boni s'était contenté de déclarer qu'il faisait défaut, tandis que M. Soschino avait soutenu qu'il était complètement étranger à l'entreprise théâtrale.

Le tribunal faisant justice de cette défense a déclaré ce matin la faillite tant de M. Soschino que de M. Boni.

Finis coronat opus !

Nous pourrions dire : Fin du Théâtre Khédivial du Caire !

Les artistes du théâtre vont se disperser, après avoir partagé entre eux les vingt-sept mille francs mis à leur disposition par le Gouvernement et le produit de la recette de la représentation donnée avant hier.

Cette recette s'élève à environ 8000 f. y compris 38 1/2 L. E. accordées gracieusement par S. A. le Khédive.

C'est, en somme, un total de 35,000 f. mis à la disposition des artistes, alors que les sommes qui leur sont dues sur le reliquat du premier mois et pour le second mois de l'engagement s'élèvent à 55,315 f. 85, sans compter les sommes dues au corps de ballet, employés, machinistes etc.

Les artistes ont été engagés à la mi-octobre — nous serons demain à la mi-janvier, 3 mois — et ils ont subi sur leurs appointements une retenue de 50/0 pour toute la durée de la saison théâtrale.

Nous nous abstenons de tous commentaires.

S. E. le Président du Conseil a promis à la troupe du Théâtre de faire mettre à leur disposition deux trains spéciaux : l'un pour les Italiens qui partiront samedi d'Alexandrie par le Rubattino ; l'autre pour les français qui s'embarqueront mardi par le courrier des Messageries.

Finis coronat opus !

Paix ou guerre ?

Le correspondant de la *Patrie* à Saint-Petersbourg est, paraît-il, bien placé pour connaître la pensée intime du Czar. Il nous donne des renseignements particulièrement intéressants et rassurants sur les dispositions de ceux dont dépend la paix de l'Europe :

« L'empereur de Russie ne tirera pas l'épée tant qu'il n'y sera pas forcé « absolument » par une agression. Il en est exactement de même à Berlin. Ni l'empereur Guillaume, ni le prince de Bismarck, ni même le prince héritier ne songent à une nouvelle guerre, pas plus du côté de l'Est que de celui de l'Ouest. Tenez la chose pour entièrement certaine, car la source à laquelle je puis mes informations ne me permet pas d'avoir le moindre doute à cet égard.

« Je dois même y joindre un renseignement spécial, qui a sa valeur typique, en ce moment; c'est que, si, par impossible, les mêmes velléités belliqueuses contre les Français, qui ont eu un instant cours à Berlin, il y a quelques années et qui ont, alors, motivé l'intervention puissante d'Alexandre II, venaient à renaître « sans provocation de leur part », elles amèneraient une intervention semblable d'Alexandre III et auraient certainement le même résultat favorable. »

L'entente russo-allemande

Il est aujourd'hui certain que le rapprochement qui vient de se produire entre l'empire d'Allemagne et la Russie a un caractère de *précision* qu'il n'avait jamais eu jusqu'ici et que l'Autriche en est absolument exclue.

On en peut trouver la preuve dans le langage de la presse russe, qui, depuis le communiqué du *Messenger du Gouvernement*, s'abstient d'attaques contre l'Allemagne, mais s'en dédommage en signalant avec plus de violence que jamais la conduite de l'Autriche dans les affaires bulgares, à commencer par les déclarations faites aux Délégations par le comte Kalnoky jusqu'aux assurances données par le ministre austro-hongrois aux Délégues bulgares.

On en conclut que la Russie a reçu carte blanche de l'Allemagne dans les affaires bulgares et que, si l'Autriche contre-carre les plans de la politique russe dans les Balkans, ce sera à ses risques et périls et sans qu'elle ait à attendre, sur ce point, un appui quelconque de l'Allemagne.

CHRONIQUE POLITIQUE

Depuis que M. de Freycinet a quitté le ministère des affaires étrangères, il ne se passe guère de jours où nous n'ayons quelque nouvelle preuve de la manière magistrale dont cet homme d'Etat remplissait les difficiles fonctions qui lui avaient été confiées. A propos de l'Egypte, la presse anglaise s'est chargée de montrer à quel point le ministre démissionnaire avait réussi à inquiéter le gouvernement britannique. L'attitude de M. de Freycinet avait eu pour résultat, d'autre part, de lui concilier de telles sympathies, qu'au moment de la crise ministérielle, tout le monde à Saint-Petersbourg faisait des vœux pour son retour au pouvoir, s'il faut en croire le *Nord*. Nous pouvons ajouter en outre que la déclaration de M. Goblet disant que rien n'était changé dans la politique de la France, par rapport à l'Egypte, a causé à Londres une grande irritation. Enfin, grâce à la prudente fermeté du ministre des affaires étrangères, l'interminable question de Madagascar vient de recevoir la plus heureuse des solutions, une solution qui paraît définitive, et qui, en tous cas, donne satisfaction à toutes les réclamations qu'on était en droit de formuler.

C'est précisément au moment même de la chute du ministère, le 4 décembre, qu'a été signée par le gouvernement Hova la convention obtenue par M. Le Myre de Vilers, convention dont nous avons parlé. Le résident général mérite les plus grands éloges pour l'habileté avec laquelle il a amené l'accord d'Emyrne au point où il voulait. On en a fini, cette fois, avec la fameuse banque Kingdom, dont nous entretenions plusieurs fois nos lecteurs, et que le gouvernement français refusait d'autoriser. Pour se procurer les 15 millions dont il avait besoin, le premier ministre hova s'est adressé au Comptoir d'escompte de Paris, malgré les affirmations du *Madagascar Times*, journal anglais, lequel avait déclaré qu'on pouvait bien mettre obstacle au contrat Kingdom, mais que jamais le gouvernement malgache ne consentirait à traiter avec une banque française. De plus, le service des douanes ne sera pas livré aux mains des Anglais, il sera contrôlé par des agents français. Mais une autre concession très importante et qui prouve les tendances pacifiques des Hovas, c'est la suppression de la pseudo-ambassade du sieur Digby Willoughby, cet officier anglais au service de la reine de Madagascar, qui prétendait représenter sa Souveraine auprès des gouvernements européens. Cette mission était encore plus irrégulière que celle des trois délégués bulgares, puisque, d'après le traité du 17 décembre 1885, le gouvernement Hova est tenu de ne s'adresser aux puissances que par l'intermédiaire de la France. Or, M. Dighy Willoughby vient d'être relevé de ses fonctions, et nous n'entendons plus parler de ce diplomate fantaisiste.

Des quinze millions empruntés par la cour d'Emyrne, cinq seulement lui ont été remis. Les dix autres ont été versés par M. Bloum, représentant du Comptoir d'escompte, entre les mains de notre Résident général. C'est le montant de l'indemnité accordée aux Français et aux étrangers auxquels la guerre a fait subir des dommages. En attendant le paiement de cette indemnité, les troupes françaises occupaient Tamatave : l'évacua-

tion de cette ville est déjà commencée, et le corps expéditionnaire va s'établir à Diego-Suarez. Il est permis de penser que le désir de voir les Français quitter Tamatave (qu'ils occupaient depuis près de quatre ans), n'a pas peu contribué à pousser le ministre hova dans la voie des concessions. M. le Myre de Vilers a su profiter avec beaucoup d'adresse de ces dispositions. C'est tout ce que la France demandait à Madagascar.

Quant à l'évacuation de Tamatave, le gouvernement français ne doit nullement la regretter car, en cas de reprise des hostilités, Diego-Suarez serait une base d'opérations excellente.

Il n'y a donc qu'à féliciter et à remercier M. de Freycinet et le Représentant de la République Française, M. le Myre de Vilers, des résultats qu'ils ont obtenus sans recourir à de fâcheuses extrémités.

Les meilleures solutions sont celles qui ne coûtent rien à un pays.

Le Caire, le 5 Janvier 1887.

LE RÊVE DE JOHN BULL

Nous avons connu à Alexandrie un négociant dont les affaires autrefois très brillantes s'étaient plus tard et, à la suite de spéculations malheureuses, tellement embrouillées qu'il était sur le point de déposer son bilan, quand le canon de lord Seymour vint brutalement provoquer l'incendie d'Alexandrie et la ruine de l'immense majorité de ses habitants.

Ce désastre public sauva notre homme. Un stock considérable de marchandises avariées ou démodées furent dévorées par les flammes et remboursées au « sir istré », comme si elles avaient été d'excellente qualité et de premier choix. Bref, le crédit du négociant se releva plus brillant que jamais et personne ne saurait soupçonner que le désastre d'Alexandrie l'a sauvé de la ruine.

Eh bien, la situation de l'Angleterre, à l'heure actuelle, présente une frappante analogie avec celle de cet industriel, avant le 11 juillet 1882; et la patrie de l'amiral Seymour et de Lord of Cairo ne néglige rien pour nous convaincre qu'elle cherche, pour ne pas déposer son bilan politique, un remède aussi héroïque que celui qui sauva l'alexandrin en question.

La Grande-Bretagne, est menacée à l'intérieur d'une révolution sociale qui réduira en poudre et les privilèges de son aristocratie et les lois et les coutumes surannées qui emmaillottent encore ce grand peuple, si fier de son *Habeas corpus*.

Tous les fermentes mauvais qu'engendrent l'injustice et la misère, toutes les haines et toutes les convoitises qu'allume, au cœur du misérable qui souffre, le spectacle du luxe insolent de quelques milliers de privilégiés ; les souffrances présentes des innombrables meurt-de-faim anglais, avivées par le souvenir des longues douleurs endurées, font redouter pour le Royaume-Uni (!) des secousses redoutables dont la prévision devrait inspirer

aux hommes d'Etat anglais une politique d'abstention sévère dans les affaires de ses voisins.

A l'extérieur, le tableau n'est pas moins sombre. Les grandes colonies anglaises sont devenues irritables à l'excès; elles supportent le joug de la métropole avec une impatience singulière, — les Indes frémissantes sont prêtes à changer de maître, la Birmanie dévore, sans se lasser, les bataillons anglo-indiens dirigés par des bourreaux-photographes.

Et enfin, l'Egypte, notre chère Egypte, est, pour l'Anglo-Saxon qui la presse, la cause la plus grave de soucis et d'alarmes bien justifiées.

Cet ensemble de faits inquiétants semble affoler l'Angleterre.

Elle répond aux plaintes douloureuses de l'Ile-Sœur, par une répression sans pitié; en Birmanie, elle coupe des têtes; en Egypte elle écrase ou repousse tout ce qui ne porte pas le cachet britannique et, sur le vieux continent, elle souffle avec énergie la discorde, comptant sur une conflagration générale pour liquider, sans risques et sans contrôle ses comptes d'Egypte, jet ressaisir enfin le « sceptre des mers », grâce aux désastres que causerait en Europe une grande guerre dont elle serait le juge-du-camp. Elle compterait les coups et impartialement, vendrait de la poudre et du plomb aux Slaves et aux Tudesques, aux Ottomans et aux Latins; elle vendrait de la charpie aux ambulances, de la dynamite aux sapeurs, des bibles et du tulle noir aux veuves et aux orphelins et du scherry brandy à tout le monde!

Hurrah ! pour l'Angleterre. Heureusement les grandes Puissances y ont vu clair.

Le rôle inavouable que la Grande-Bretagne a joué dans les incidents de la péninsule balkanique a été percé à jour. On sait que c'est grâce à elle que la crise bulgare qui dure depuis quatorze mois semble à peu près aussi avancée qu'au premier jour.

Infatigable instigatrice de tous les désordres qui pourraient lui être de quelque profit, elle considère toute tentative de conciliation comme une atteinte à ses droits. Son désir de troubler la paix de l'Europe et sa fureur de ne pouvoir y arriver dépassent toute mesure.

L'Angleterre a cherché par tous les moyens à lancer l'Autriche sur la Russie et l'Allemagne sur la France. Elle fomenta la guerre civile en Bulgarie et provoqua des massacres sur certains points de la côte africaine, mais encore une fois l'Europe est édifiée.

L'Angleterre a semé le vent; nous avons tout lieu de croire qu'elle récoltera la tempête.

INVENTEURS ET INVENTIONS

Il y a quelques jours un individu se montra à un chef de gare en France équipé en guerre comme Tartarin de Tarascon, lui annonçant, avec de grands gestes, qu'il allait à Paris expliquer son invention à M. le préfet de police

que si M. le préfet de police ne le voulait pas écouter : pif ! pif ! il lui ferait son affaire. On crut devoir prévenir M. Gragnon, qui poussa l'obligeance jusqu'à envoyer deux personnes au-devant de son visiteur. Les agents invitèrent l'inventeur, confus de tant de prévenance, à monter dans un fiacre et le conduisirent au Dépôt.

Le matin même, le préfet avait reçu une vaste caisse affranchie. Elle était littéralement couverte de timbres-poste de trois sous. L'envoi était au nom de M. Gragnon. La caisse fut ouverte. Elle renfermait un manuscrit qui rappelait le Dante in-folio que chante Hugo.

Dante in-folio nous servait de table. Pour manger gaiement un cent de marrons

On parcourut le manuscrit. Il contenait, en un style que n'eût pas renié l'auteur de l'Apocalypse, la relation d'une invention originale, dont nous donnons fidèlement l'énoncé : *Clyso-pompe à musique à l'usage des dames galantes*. Nous ne voyons pas très clairement la relation qui existe entre ces dames galantes et le clyso-pompe à musique, peut-être cependant, saurons-nous qu'il y a nécessité pour les cocottes de se rafraîchir sur l'air de la *Belle Hélène*, si nous avions la patience de feuilleter le précieux manuscrit. Ce que nous pouvons affirmer, par exemple, en toute sûreté, c'est que l'inventeur ne pourra exploiter son brevet qu'à Bicêtre.

Nous étions disposés à trouver cette découverte baroque, quand parut la semaine dernière une publication sérieuse officielle, qui enregistre la liste des brevets d'invention récemment délivrés. Il y en a qui, à première vue, font penser au clyso en question ; cela vient sans doute de ce que nous ne sommes pas capables de saisir toute l'importance de ces trouvailles destinées à révolutionner le monde. Elles ont une importance qui nous échappe, les inventions comme celles-ci : « Fontaines à surprise pour bonbons » ou : « Perfectionnement dans la fabrication des cachepots », mais cela ne signifie point qu'elles sont sans importance.

Ayant passé des nuits blanches, la tête dans leurs mains, rongés par la fièvre, dévorés par l'incertitude, un premier savant a inventé « un appareil pour serrer les cartes à jouer » ; un second « un tire-bouchon express » ; un autre « une machine à rincer les verres ». *Eureka !* s'est écrié celui dont l'invention figure sous le numéro 176,838 : il avait trouvé le moyen « d'apporter des perfectionnements au fer à friser les cheveux ! » Nous rions de ces efforts, les inventeurs le savent et n'en poursuivent pas moins leur œuvre : la postérité les vengera de nos sarcasmes. Croyez-vous qu'elle ne s'élèvera pas quelque jour sur une place publique, la statue de celui qui a trouvé le « moyen d'atténuer le bruit des machines à coudre » ? Ne mérite-t-il pas une place dans la galerie des illustres de la science cet autre qui a découvert « un système de revêtement de sûreté pour bidons en verre » ?

O sceptiques, moquez-vous de ces obscurs, ils vivent enfermés dans leurs rêves, et vos railleries ne les troublent pas. Ils continuent à creuser la redouta-

ble problème. Ils courent à l'agence des brevets, furtifs, mystérieux, redoutant qu'on ne le leur vole en chemin, l'enfant de leur génie. Leurs découvertes sont d'importance et leur vaudront, ils n'en doutent point, la fortune, l'honneur la gloire. C'est un « modèle de procédé avec nouveau système pour le fixer aux queues de billard » ; c'est un « oiseau planeur pouvant, selon la dimension, être un jouet ou un aérostat » ; c'est « une machine à rouler des cigarettes. » Il y en a plus de vingt. C'est ce qui s'invente le plus. Cependant la meilleure machine à rouler les cigarettes, c'est encore la main.

Ils arrivent à la queue-leu-leu ces braves gens, avec des inventions qui nous frappent d'étonnement. C'est « un moine pliant » ; c'est « un genre de publicité » : c'est « une râpe à fromage. » Parfois, l'invention est une énigme : « mode de produire des figures en costume national. » Devine si tu peux. Mais la palme revient au brevet 176,060 qui a été pris le 11 mai 1886 ; l'inventeur, conciliant l'utile et le désagréable, a inventé le « piano-armoire. » Monsieur Reyer, êtes-vous désarmé ? Desormais, dans le même ustensile, on pourra jouer *Sigurd* et ranger son linge sale ! Qu'est-ce que le « clyso-pompe à musique à l'usage des dames galantes » à côté du piano-armoire ? A quand le gibus accordéon ?

Que de gens encore, dans le nombre, qui ont cru faire une trouvaille et ne sont qu'arrivés bons derniers. Ce qu'ils avaient inventé était inventé. C'est la jolie histoire de l'échelle double. Un homme délaisse ses intérêts, sa famille, sa femme, il n'est occupé qu'à la fabrication d'une échelle double. Elle est achevée, il grimpe les échelons ; il arrive au faite et — déception — il aperçoit au loin un garçon de magasin monté sur... une échelle double. Hélas ! un inventeur était arrivé avant lui. C'était bien la peine d'avoir sacrifié sa fortune et son amour !

Les plus amusants, ce sont les inventeurs qui compliquent. Elle sera toujours vraie l'histoire du savant anglais. Il avait deux chants : un petit et un gros. Il voulait leur ménager un passage. Il fit donc deux trous dans la porte : un grand trou pour le gros chat, un petit trou pour le petit. Il se frottait les mains, satisfait de sa besogne, quand il vit le petit chat lui donner une leçon en sortant par le grand trou. Une seule ouverture aurait suffi : le savant n'y avait pas pensé. C'est une histoire dont tant d'inventeurs pourraient faire leur profit.

LE CANON A DYNAMITE

L'annonce récente qu'un contrat vient d'être signé par une maison importante, pour la construction d'un croiseur, armé de canons à dynamite, pour le gouvernement américain, marque, dit le *Iron*, une phase nouvelle et sérieuse dans les engins destinés à la guerre maritime.

Ce croiseur, construit en acier, aura 230 pieds de long, 25 pied de large et 7 pieds et demi de tirant d'eau, avec une force de 3,200 chevaux-vapeur et la vitesse considérable de vingt nœuds à l'heu-

re. Son armement principal consistera en trois canons à dynamite.

Ce qui caractérise ce nouvel engin d'invention américaine, c'est qu'au lieu de lancer un projectile au moyen d'une explosion se produisant dans la culasse du canon, celle-ci est transférée au point d'atteinte du vaisseau ennemi. Au lieu d'une bombe, le canon dynamite lance un récipient en cuivre renfermant 200 livres de dynamite. Le coup part à l'aide d'une pression par l'air comprimé, à raison de mille livres de pression par pouce carré. La dynamite fait explosion en atteignant le but avec la formidable énergie qui caractérise cette substance et à laquelle aucune construction ne peut résister. Au lieu de percer un trou dans le flanc du vaisseau comme le fait un boulet, elle y forme, par l'explosion, de terribles ouvertures.

Le canon à dynamite, n'ayant à soutenir que la pression de l'air comprimé, est de construction beaucoup plus légère que le canon réglementaire ordinaire, mais il a une longueur excessive. Les trois canons qui seront montés sur le croiseur auront chacun une longueur de 75 pieds, et, à la portée de trois milles (4827 mètres), on a constaté que la précision du tir dépasse celle des meilleurs canons se chargeant par la culasse.

NOUVELLES DIVERSES

Suicide d'un enfant à Paris. — Un enfant de quatorze ans, Charles O..., s'est suicidé au domicile de ses parents, rue de Wattignies à Paris, dans des circonstances qui dénotent une extrême volonté d'en finir avec l'existence. La mère, qui l'avait eu d'un premier lit, s'était remariée il y a trois ans environ, avec un nommé B... De cette nouvelle union naquit un autre enfant qui a aujourd'hui un peu plus de deux ans. Exclutivement choyé jusqu'alors, le jeune Charles vit avec un profond chagrin sa mère partager ses caresses entre son frère et lui. Il devint taciturne.

Hier, vers neuf heures du matin, Mme R..., qui est blanchisseuse, partit pour le travail, laissant ensemble Charles et son petit frère dans la cuisine ; dans une pièce voisine travaillait une repasseuse, ouvrière de Mme R..., et dans une autre chambre dormait M. R... A neuf heures et demie, le repasseuse vint chercher de l'eau chaude dans la cuisine. Quelle ne fut pas sa frayeur en voyant le jeune Charles pendu au bouton de la porte par un foulard de soie ! Le malheureux enfant, pour accomplir sa funeste résolution, s'était replié sur lui-même et s'était étranglé. A côté de lui, son petit frère continuait tranquillement à jouer.

Le médecin, appelé en toute hâte, n'a pu que constater la mort de l'enfant.

Le cuirassé anglais *Sultan* a abordé à Lisbonne, le 23 Décembre, le steamer français la *Ville-de-Victoria* qui était ancré sur le Tage.

La *Ville-de-Victoria* appartient à la Compagnie des Chargeurs réunis. Elle devait partir aujourd'hui pour le Brésil. Soixante personnes se trouvaient à bord au moment de la collision qui a eu lieu à cinq heures du matin.

Le *Sultan* était mouillé trop près du steamer français et, au moment de la marée, il l'a frappé de son éperon.

Le commandant du cuirassé anglais dit que son navire a également subi des avaries.

Plusieurs naufrages ont été sauvés. Des cadavres ont été jetés sur les rives du fleuve.

La plupart des passagers et des hommes d'équipage de la *Ville-de-Victoria* ont été noyés.

ACTES ET AVIS OFFICIELS

En exécution de l'art. 11 du décret du 13 mars 1884, le directeur de la Daira Baladié d'Alexandrie informe Messieurs les propriétaires de la circonscription d'Alexandrie que les rôles d'imposition des propriétés bâties, dressés en vertu et en conformité des décrets du 13 mars 1884 et du 11 avril 1886, ont été arrêtés et rendus exécutoires.

Ces rôles d'imposition sont déposés au bureau de la Daira Baladié, où les intéressés pourront en prendre connaissance pendant les heures de bureau.

Les rôles d'imposition sont mis en recouvrement, et chaque contribuable doit payer, dans les délais légaux, la somme pour laquelle il y est porté, sous peine d'y être contraint en conformité de l'art. 14 du décret du 13 mars 1884.

Un extrait du rôle énonçant le montant de la cote à laquelle il est imposé sera adressé à chaque redevable inscrit au rôle.

Les propriétaires étrangers auront à payer l'impôt à partir du 11 avril dernier, et leur sera présenté un reçu séparé pour chacun des trois termes échus.

D'après les art. 19 et 22 du décret, les réclamations contre les opérations de recensement et d'évaluation, ainsi que les demandes en décharge ou en réduction, doivent être formées, sous peine de déchéance, dans les six mois à partir du jour de la présente publication.

D'après l'art. 23 du décret, ces réclamations doivent être accompagnées de la quittance des termes échus de l'impôt et elle ne suspendent pas le paiement des termes suivants, sous réserve de l'alinéa 3 de l'art. 23 susmentionné.

La Daira Sanieh a l'honneur d'informer le public qu'elle recevra des offres sous plis cachetés pour la fourniture de bois livrables sur wagon à Alexandrie.

Le cahier des charges donnant le détail de cette fourniture est à la disposition du public au Caire et à Alexandrie.

Les plis devront porter la suscription « Offre pour la fourniture de bois » et seront ouverts, en séance publique, à l'Administration centrale, au Caire, le samedi 8 janvier courant, à 11 heures du matin.

L'Administration des services sanitaires porte à la connaissance du public met en adjudication la fourniture de :

150.000 kilos de farine de blé bonne qualité, dont : 135.000 kilos pour la fabrication du pain et 15.000 kilos pour la fabrication du macaroni, nécessaires aux hôpitaux de Kasr-Aini, des Aliénés et de Tourah pendant l'année 1887.

Le Ministère des Finances met en adjudication la fourniture de 21.003 ardebs de blé, soit *Red Bombay Wheat*, soit de la récolte égyptienne 1886, à livrer aux chounahs de Djeddah et de Yambo.

Le Ministère des Travaux publics met en adjudication, pour le 18 janvier 1887, à 10 h. du matin, le creusement du canal Nubareyeh, dans la province de Béhéra, entre la fin du kilom. 3 et le kilom. 18 1/2.

Le total des terrassements à exécuter est d'environ 614.000 mètres cubes, avec une profondeur moyenne de 2 à 3 1/2 mètres.

Le Conseil d'Administration des chemins de fer informe le public que le 31

janvier 1887, de 9 heures du matin jusqu'à midi, il sera procédé au bureau de M. l'ingénieur en chef de la traction, à Boulac, à l'adjudication, par voie d'enchères publiques, de la vente des cendres de charbon qui se trouveront à Boulac pendant la durée de l'année 1887 et au dépôt de Gabbari jusqu'au 31 mars 1888.

L'Administration quarantenaire reçoit des offres pour la fourniture des papiers, articles de bureau, registres et imprimés nécessaires pour l'année 1887.

Le Ministère des Finances met en adjudication la fourniture des articles de bureau nécessaires aux Administrations de l'Etat pendant les années 1887, 1888 et 1889.

CHRONIQUE LOCALE

Hier soir, à l'Hôtel de l'Agence Diplomatique de France du Caire, dîner intime de 12 couverts offert par M. le Comte et M^{me} la Comtesse d'Aunay à des membres de la Colonie française.

S. E. le ministre de l'Intérieur a mandé au Caire, pour affaires de service les Moudirs des Provinces de Beni-Souef, Assiout, Garbich et Behera.

Hier soir, un européen rentrait à son domicile, rue de l'Esbekieh lorsque le boab de la maison l'interpella en lui réclamant ses appointements sur un ton par trop impératif.

Après un échange de gros mots, l'Européen furieux, asséna un coup de gourdin sur la tête du barbare et lui fit une profonde blessure.

Le boab a été transporté à l'hôpital dans un état alarmant et plainte a été portée par la police contre cet européen, au consulat dont il relève.

Le marchand de tabac établi au coin du Boulevard Clot-Bey et de la rue du Vieil-Eldorado, menait grand tapage, il y a quelques jours, dans une maison mal famée du Darb-el-Akmar.

Sur la plainte des habitants et habitantes de la maison, la police intervint et le conduisit au Caracol du quartier.

A peine était-il arrivé en présence du Mahoun, qu'on le vit chanceler et il tomba raide mort sur le sol.

Une enquête a été ordonnée pour connaître les causes de cette mort subite qui, à ce que l'on prétend, proviendrait d'un coup reçu par cet individu dans la maison où il avait été arrêté.

Avant-hier soir, vers onze heures, un européen en rentrant chez lui fut assailli sous les arcades de l'Esbekieh, par deux individus qui se jetèrent sur lui et tentèrent de lui voler sa montre.

A ses cris, les gardes de police accoururent et s'emparèrent des deux voleurs, malgré leur vive résistance.

Chiens tués par l'administration Greene : Nous en étions restés à . . . 5,022
Bilan du mois de décembre . . . 435

Total à ce jour. . . 5,457

La veille du jour de l'an un caporal-infirmier de l'armée anglaise, nommé Singleton caserné à la Citadelle s'est coupé la gorge d'un coup de rasoir.

On attribue ce suicide à des pertes considérables faites au jeu du whist par ce militaire.

Les habitants de la rue de l'Esbekieh ont été réveillés en sursaut, la nuit dernière, à trois heures et demie, par des coups de feu répétés, partant de la maison de jeu établie au dessus des magasins de notre compatriote, M. Hany.

Deux individus les nommés Georges Pittacos, né à Smyrne, sujet américain et Manoli, sujet grec, cordonnier de profession se présentèrent pour monter dans les salles de jeu. Ils venaient, à ce que l'on assure, pour tuer un croupier de la maison du nom de Cristo.

Le monténégrin de garde à l'entrée et qui avait probablement reçu des ordres en conséquence, leur refusa l'entrée de la maison.

Une discussion et une bousculade s'en suivirent. Les grecs tirèrent leurs poignards et le malheureux gardien fut atteint au flanc droit d'un coup qui lui fit une blessure de trente centimètres de hauteur et d'un autre coup au dessus du cœur.

Pendant ce temps, il avait tiré son revolver et faisait feu de ses six coups sur ses adversaires.

Il eut encore la force de se traîner jusqu'au premier étage pour réclamer du secours ; mais joueurs et croupiers avaient disparu, cachés sous des tables, dans des corridors dans les escaliers. Le malheureux tomba agonisant sur un canapé où il expirait quelques minutes après.

Dans la lutte, ses deux assassins avaient été grièvement blessés par les coups de revolver. Manoli fut arrêté par le garde de police N° 84 qui s'était empressé d'accourir aux premières détonations et transporté à l'hôpital. Il est possible qu'il soit mort à l'heure où nous écrivons ces lignes et ce ne sera certainement pas une grande perte. Quant à l'autre Pittacos il réussit à s'échapper au milieu de la bagarre.

Son domicile est inconnu et la police est à sa recherche.

Ce drame a produit une émotion profonde dans tout le quartier de l'Esbekieh.

La foule n'a cessé de stationner en face de la maison où il a eu lieu et elle ne s'est dissipée que ce matin, vers neuf heures, après la levée du corps du malheureux monténégrin victime de son devoir.

Le premier janvier dans l'après midi, un sergent du 79^e régiment d'infanterie de l'armée anglaise, occupé à planter des piquets de tente au polygone de l'Abassieh tomba si malheureusement, sur l'un de ces piquets fiché en terre qu'il fut atteint à la tempe gauche.

Transporté immédiatement à l'hôpital, il est mort quelques heures après.

Toujours les cochers : Aujourd'hui vers 10 heures du matin, le cocher de la voiture N° 8 stationné sur la place de l'Opéra, voyant une personne sortir de l'Administration des Domaines de l'Etat accourut, au grand galop de ses rosses, pour « charger » le client que le hasard lui envoyait.

Au même moment arrivait par la travers une autre voiture venant d'Abdin et

UN GENDRE (1)

XXXVIII

OU PRIMBORNE N'EST PAS LE PLUS FORT

Primborne avait presque peur.

Cependant, il ne fallait ni se laisser abattre, ni se laisser battre ainsi.

— Prenez garde, madame, — reprit-il. — Les menaces que vous faites m'arrêteront pas l'action de la justice. Les accusations que vous portez contre un magistrat honorable et contre votre fille, — pures calomnies dont vous ne pourriez

fournir la preuve, — retomberaient encoeur vous.

En ce moment, la porte s'ouvrit violemment et Paul de Richemond parut.

La comtesse de Fernic, qui attendait avec une impatience facile à concevoir le résultat de la mission dont il s'était chargé, avait donné l'ordre qu'on l'introduisît, quand il viendrait, à quelque heure que ce fût, et alors même qu'elle serait occupée.

En l'apercevant, elle poussa un cri et s'élança vers lui.

— Eh bien ? — demanda-t-elle haletante et à voix basse.

— C'est fait ! — répliqua-t-il, sans voir Primborne.

— L'enfant ?

— Entre nos mains !

Diane poussa un second cri, — de triomphe, celui-là.

— Mais nous ne sommes pas seuls ! — reprit-il, voyant tout à coup Primborne, que Diane lui avait caché, en s'avançant vers lui.

— Non, — dit-elle d'une voix stridente ; — nous ne sommes pas seuls,

— Elle se retourna vers l'agent.

— Monsieur, — fit-elle, — je vous

présente M. le vicomte de Richemond, mon gendre, — le mari de ma fille.

Primborne le dévisageait, sans comprendre le sens de ce qui se passait, mais comprenant fort bien la menace cachée sous ces paroles.

— Monsieur le vicomte, — poursuivit Diane, — je vous présente M. Primborne, agent de la sûreté, à qui vous pouvez, si cela convient, déposer votre plainte en adultère contre la vicomtesse de Richemond et son amant, M. Daniel de Coeurs, juge d'instruction.

— Pour cette plainte, il faudrait des preuves, monsieur le vicomte, — répliqua Primborne, — et ce n'est point pour la recevoir que j'étais venu ici, mais pour prévenir madame la comtesse qu'elle allait être arrêtée. sous l'inculpation d'un double assassinat, — et que vous serez vous-même, sans doute, poursuivi pour complicité.

— Je vous en défie ! s'écria Diane, l'œil étincelant.

Paul de Richemond, qui se sentait fort après un premier mouvement de terreur, devant l'expression de triomphe de la comtesse, comprit la situation et se redressa hautain.

— En effet, je vous en défie aussi, monsieur ! — dit-il. — Allez dire à votre chef, à M. Daniel de Coeurs, que madame la comtesse de Fernic, ni moi, nous ne craignons rien de lui, et qu'avant qu'il puisse exécuter ses ridicules menaces, c'est le vicomte de Richemond qu'il rencontrera sur son chemin, décidé à lui demander compte de son honneur outragé.

— Mais, monsieur, — fit Primborne, presque démonté, — encore une fois... — Ah ! oui, une preuve, allez-vous dire, — interrompit le vicomte. — Eh bien ! soyez tranquille... J'ai des preuves... toutes les preuves nécessaires... assez de preuves et de preuves irréfutables, pour le frapper... plus cruellement qu'il n'espérait frapper la comtesse de Fernic et moi-même. — Qu'il réfléchisse donc bien avant d'agir... car je le tiens... de toutes les façons... et c'est lui, bientôt, qui demandera grâce !

— Je n'ai pas à discuter avec vous, — répondit Primborne, qui voyait le terrain manquer sous ses pieds. — Mais vous saurez qu'on ne brave pas la justice !

El là-dessus, l'agent sortit, étourdi, le trouble plus inquiet et plus désespéré qu'il n'avait jamais été.

Diane et Paul de Richemond restèrent seuls.

— Ainsi, tu as réussi ? — fit-elle.

— L'enfant est en sûreté !

— Nous sommes sauvés !

— Et Chambésy ?

— Nous sommes les maîtres, te dis-je.

— Voyons, comment cela s'est-il passé ?

Paul de Richemond raconta son expédition à La Biche.

— Mais, — ajouta-t-il, — si Daniel de Coeurs agit avant de savoir...

— Il saura. — Attends !

Diane courut à un petit bureau, s'assit et écrivit le billet suivant, que Paul de Richemond lisait au fur et à mesure, pardessus son épaule :

« — Ma chère Fernande, qu'est-ce que j'apprends ? — Tu as accouché clandestinement d'un enfant adultérin, chez Justine Bonnefoy... et ton enfant aurait disparu... et l'on a trouvé le cadavre d'un nouveau-né, ehez la malheureuse sage-femme... Et l'on t'accuse, non seulement d'adultère... mais encore d'infanticide !... Ah ! malheureuse fille !... »

« qui déshonore le nom de ton mari... le nom de ton père. — Puisse-tu, au moins, montrer ton enfant à ceux qui

l'en demanderont compte !... Sans ce... la... une de Fernic, une de Richemond... de, en cour d'assises ! — N'est-ce pas que tu ne l'as pas tué ?... Que tu sais où il est ?... Que tu peux dire : — Le voilà !... »

« Ta mère qui ne veut pas encore te maudire... mais qui est folle de désespoir... »

« Avertis M. Daniel de Coeurs. — S'il le peut, il te sauvera... Il nous sauvera tous. »

» DIANE DE FERNIC. »

Paul de Richemond avait compris.

— Est-ce cela ? — dit la vicomtesse triomphante.

— Oui... C'est merveilleux. — Nous les tenons bien... Et ma vengeance commence.

Diane glissa cette lettre infâme sous enveloppe et sonna.

Un domestique parut.

— Vite, rue de Grenelle, — fit-elle. — Cette lettre à madame de Richemond, en mains propres... sans perdre une minute.

(1) Reproduction interdite pour les journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres.

dans laquelle se trouvait un officier anglais.

Le timon de cette dernière entra dans l'intérieur de la voiture N° 8.

Si le contraire s'était produit, c'est-à-dire si la voiture venant d'Abdin eût passé la première, un grave accident eût pu se produire.

Quant au garde indigène spécialement de planton à cette station de voitures, nous devons reconnaître qu'il assiste impassible à la course effrénée de ces cochers au travers de la place et qu'il les laisse sans aucune observation partir comme une flèche, au risque d'écraser quelqu'un, dès qu'un prétendu client apparaît à l'horizon.

L'Audience Civile du 4 Janvier 1887, chambre spéciale, était présidée par M. de Stoppelaar :

Siégeaient comme juges: MM. Hohé, Law, Mohamed-Bey Osman, Ismail-Serri; Mahmoud Salem substitut et Oddi commis Greffier.

56 affaires étaient inscrites au rôle; 10 ont été plaidées au fond; 1 rayée; 5 jugements prononcés.

Les autres affaires renvoyées à des audiences ultérieures.

Audience Civile du 3 janvier 1887 présidée par M. Pruniers. Siégeaient comme juges: MM. Herzbruch, Balas, Said Bey Nasr, Izzet Bey, Afifi substitut et Oddi commis Greffier.

77 affaires étaient inscrites au rôle dont 18 nouvelles; 12 ont été plaidées au fond; 6 rayées; 1 jointe; 13 jugements ont été prononcés.

Les autres affaires renvoyées à des audiences ultérieures.

Par le bateau *Meris* des Messageries Maritimes sont partis :

MM. P. A. Favier, Marquis de St. Paul, Edmond Boy, Dupuis, Hempel, Eugène Brisac et 3 passagers de 3me et 4me classe.

L'ART DE BOIRE EN ALLEMAGNE

Les consuls américains, comme les consuls anglais, adressent depuis quelques années à leurs gouvernements des rapports qui sont imprimés aux frais de l'Etat, vendus au prix de revient, et où l'on trouve souvent des renseignements commerciaux ou statistiques d'un grand intérêt. C'est ainsi que M. George C. Tanner, consul des Etats-Unis à Chemnitz, vient de se livrer sur la consommation des liquides alcooliques en Allemagne à une étude des plus curieuses. Le *Scientific American*, qui en reproduit les conclusions, dit que la production de la bière s'est élevée en 1885, dans l'empire germanique, à un milliard cent millions de gallons, et la production en vins et autres liquides fermentés à neuf cent millions de gallons: soit au total deux milliards de gallons. (Le gallon vaut près de 4 litres). La consommation est précisément égale à la production, l'importation et l'exportation des liquides se balançant sensiblement en Allemagne. Cela donne, par tête d'habitant, environ quarante gallons.

« Je suis sûr de l'exactitude de mes chiffres, ajoute le consul américain, et l'on peut se faire une idée de leur énormité en constatant que la bière consommée en Allemagne dans le courant d'une année formerait un lac d'un mille carré et de six pieds et demi de profondeur, ou un fleuve aussi large qu'aucun des nôtres. Encore ne s'agit-il ici que de la bière, alors que le vin

et toutes les boissons alcooliques ne sont pas moins en usage. Le houblon, l'orge, le seigle, les pommes de terre et les autres ingrédients qui entrent dans la composition de cette mer de boissons fermentées représentent un poids de plus de deux milliards de livres et, mis en un seul de tas, formeraient une montagne des plus majestueuses.

« Depuis mon arrivée en Allemagne, il ne m'est pas arrivé de voir boire un verre d'eau. Les domestiques ont droit à la bière à tous leurs repas, et il n'est pas de table si pauvre où elle n'occupe la place d'honneur. On en fait boire aux enfants à peine sevrés, et ils ne paraissent pas s'en trouver trop mal.

« Toute habitude nationale a bientôt sa théorie. Aussi l'art ou la science de boire est-il connu et pratiqué en Allemagne de temps immémorial: on peut bien lui donner ce nom quand on le compare à l'ivrognerie aveugle et meurtrière qui sévit aux Etats-Unis. L'art de boire consiste tout simplement dans la lenteur apportée à cette opération. Toutes les boissons sont absorbées en Allemagne à très petits coups: on met, par exemple, une demi-heure à boire une choppe de bière. Les effets de cette méthode agissent si graduellement sur la circulation, qu'il n'y a pas de dérangement brusque dans le système: le buveur a tout le loisir possible pour s'arrêter à temps et reconnaître que le moment est venu de mettre le hola. C'est précisément ce qui n'est pas possible à nos alcoolisés américains, qui vident leur verre d'un seul trait et ne prennent que le temps de le faire remplir à nouveau.

« Il faut signaler aussi l'influence favorable que la présence des femmes, des filles et des mères exerce en Allemagne sur les buveurs. La fait seul qu'elles aient l'habitude d'accompagner les hommes à la brasserie suffit à y maintenir un bien meilleur ton que dans nos bars et salons américains; aussi voit-on rarement dans les lieux publics, en Allemagne, des gens complètement ivres. Il y a des exceptions dans les grandes villes, cela va sans dire. Mais, en général, les cafés et brasseries sont des endroits où une femme honnête peut parfaitement entrer; l'ivresse, quand elle s'y montre, ne dépasse guère ses phases les plus anodines et les plus inoffensives et ne se manifeste que par des rires ou des chansons. Il est incontestable que si les Allemands buvaient deux ou trois plus vite l'énorme quantité de boisson qu'ils absorbent, il n'en serait pas de même: l'ivresse furieuse et ses brutalités apparaîtraient alors comme dans nos débits de boisson américains. »

DÉPÊCHE COMMERCIALE

BOURSE DU 4 JANVIER 1887

AGENCE HAVAS

Paris 4 Janvier

4 1/2 % Français 1883 . . . Fr. 110 45
 Actions du Canal de Suez . . . 2095 /-
 Consolidés Turcs 14 87/8
 Dette Unifiée égyptienne 381 25
 Banque ottomane 527 50
 Actions de Panama 420 -
 Change sur Londres 25 35
 Londres 4 Janvier
 Consolidés Anglais. (ex) Lst. 100 5/8

CLOTURE

AGENCE REUTER

Londres 4 Janvier

Consolidés Anglais. Lst. 100 5/8
 Turcs (Emprunts convertis) . . . 14 3/4
 Daïra 72 1/2
 Privilégiée 95 1/8
 Unifiée 75 /-

Domanial 94 /-
 Défense 85 1/4
 Paris 4 Janvier
 Change sur Londres 25 35
 Rente française 82 70
 Rente italienne 102 10
 Actions Canal de Suez 2090 -
 Unifiée 381 -

BULLETIN JOURNALIER

FINANCIER et COMMERCIAL

F^M BONFANTI

Caire le 5 janvier 1887

Valeurs Egyptiennes

Londres le 4 janvier 1887

CLOTURE DE LA BOURSE

Dette Unifiée 75 /-
 » Privilégiée 95 1/2
 Daïra Sanieh 71 1/4
 Emprunt Domanial 94 /-
 » Défense 85 1/2
 Paris le 4 janvier 1887

CLOTURE DE LA BOURSE

Dette Unifiée 381 25
 Alexandrie le 5 janvier 1887

CLOTURE DE LA BOURSE

Dette Unifiée 75 3/16
 OUVERTURE (2 h. p. m.)

Dette Unifiée à Alexandrie 75 1/8
 » à Londres 75 /-

Primes sur l'Unifiée à Alexandrie

Faculté simple pour 15 jan. . . . 1/2 0/0
 » double » 1 /- 0/0
 » simple » 15 janvier 3/4 »
 » double » 1 1/2 »

Valeurs Diverses

Actions Canal de Suez Fr. 2090
 » Banque Ottomane 518 /-
 » Eau de Caïre 867
 » » d'Alexandrie L. 37 /-
 Obligations Crédit Foncier Egypt.
 (nouvelles) Fr. 155

Contrats de Marchandises

Ouverture de la Bourse à 11 h. 1/2

Coton Décembre } . Tal. 12 /-
 Janvier } 11 7/8
 Février }
 Graines Déc. et Gén. NR. P.T. 57 /-
 » Février et Mars 58 1/4
 Blés Déc. et Janv. 104 /-
 » Sep. et Octobre 88 /-
 Fèves Nov. Déc. et Janv. 90 /-
 » Sep. et Octobre 80 /-

Marché de Liverpool

CLOTURE

Coton — Vente Amer. Bal. —
 » Egypt. —
 Marché ferme

MANIFESTES D'EXPORTATION

Par le paquebot *Meris* des Messageries Maritimes, parti le 4 janvier pour Marseille :
 N. G. Levy, 5 groups
 Crédit Lyonnais, 3 groups
 Camillieri, 200 s. arachides
 Maignan, 6 fard. 27 cages caillots
 Dollinger, 12 fard. 60
 Sannat, 60 c. tomates
 S. Buhagiar, 51
 H. Abrahamian, 120
 Metaxa, 93
 C. Camolin, 93
 Mitrovich, 97

L. Sallé, 50
 Callus Caruana, 114
 G. G. Ravelli, 50 bal. coton
 J. Planta et Co., 100
 R. Lindemann, 157
 F. C. Baines, 30
 G. Andrés, et Co., 953
 Th. Sutter, 100
 E. Mallison et Co., 190
 M. L. Carasso, 64 c. vieux quivre
 H. Abrahamian, 6 c. œufs
 Lloyd A. H., 12 bar. vin, 301 s. raisins

Pour Barcelone :

E. Mallison et Co., 10 bal. coton
 G. Andrés et Co., 60

Pour le Havre :

G. G. Ravelli, 150 b. coton
 Pour Alger :

Aly Hamdy el Schisari, 1 c. machines
 Par le paquebot *Tanjore* de la Compagnie P. et O., parti le 4 janvier pour Brindisi et Venise :

G. Caffarella, 5 bar. vides
 A. Caffarella, 6 fûts vides
 N. Tocco, 1 c. cigarettes
 Dello Strolago, 1 c. cigarettes

Pour Venise :

P. Bernard et Co., 1 c. cigarettes
 D. Padova, 171 sacs natron
 G. Riecken, 33 bal. coton
 E. Maubach, 32
 Mohr et Fenderl, 83

Pour Trieste :

Mohr et Fenderl, 213 bal. coton
 G. Riecken, 32
 R. Lindemann, 125
 F. C. Baines et Co., 90
 Schmid et Co., 161
 E. Maubach, 95

MANIFESTES D'IMPORTATION

Par le paquebot *Arcadia* de la Compagnie Pa-payanni, arrivé le 4 janvier de Liverpool :

R. Kuster et Co., 2 bal. tapis
 J. Pascal et Co., 7 bal. tapis, 1 c. marchan-dises

C. Bonnard, 1 c. parfumerie
 Baggage Master, 1 c. quincaillerie

C. F. Moberly Bell, 4 c. uniforme, 1 c. livres
 Perry Beisner et Co., 2 c. tapis, 1 c. coutel-lerie, 2 b. marchandises

B. Fischer et Co., 36 c. thé, 1 c. droguerie
 J. Swallow fils, 2 c. bacon
 C. Butler et Co., 222 bar. ale

L. Chalons, 4 c. marchandises
 Br. Stross, 3
 A. Vidal, 1

E. Camoin fils, 1
 Mme E. Ashton, 1
 J. Liepmann, 2

S. Tuby, 17
 A. Locher, 2 c. acier
 Z. Vivaldi, 2 c. quincaillerie, 18 c. ferronnerie

J. Swallow et Co., 6 c. marchandises
 D. Misrahi, 4
 Br. Stross, 1

G. Riecken et Co., 4
 Bretschneider et Co., 4
 S. et S. Sednau, 1

A. Joannidis et Co., 4
 J. Ross et Co., 4 c. marchandises, machinerie, ferronnerie

Br. Stross, 1 c. quincaillerie, 1074 barres fer, 2013 fard. barres et feuilles fer

E. Maignan et Co., 20c. vin
 J. Lagonie, 1 c. fouritures

A. Alderson, 7 c. machinerie, 1 c. acier, 2 fard. roues et axes, 52 barres fer, 10 feuilles fer, 1 c. quincaillerie, 4 c. ferronnerie

De Malte :
 S. Buhagiar 1 c. vin.
 G. Vella 12 bar. fromages

S. et A. Buhagiar 3 c. cigare
 Callus et Caruana 3 c. » 12 bar. fromage
 S. Sammut 82 bar. harengs, 20 bar. fromage

H. B. Trabelsi 1 b. marchandise
 H. A. Miladi 1 b. »
 S. beu Dahman 2 b. »

J. Lagudaki 1 c. boites vide
 G. Attard et Co., 2 c. marchandises
 E. D. Protopappas, 33 bal. tabac
 E. Petrocochino, 1 c. provisions

A LOUER un fort joli appartement artistement meublé à l'orientale, situé quartier Ismailieh et composé de quatre pièces, plus cuisine, bain et deux vérandah.

Pour visiter, tous les jours de 2 à 3 heures p.m.
 S'adresser au bureau du Journal.

Prix très modéré

976

TRIBUNAL MIXTE

DE PREMIERE INSTANCE DU CAIRE

Cabinet

de M^r A. GRIMALDI REGUSSE, avocat

VENTE

Par suite de saisie-exécution

AVIS

Le jour de dimanche neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-sept correspondant au quinze rabi-akher mil trois cent quatre, à dix heures du matin, au Caire et précisément sur la place du marché du quartier El-Gamalieh, il sera procédé par ministère d'huissier à la vente aux enchères publiques de meubles, effets mobiliers, tapis, divans, matelas, chaises, pendules à caisse, plusieurs ustensiles en cuivre, etc.

Le tout saisi par procès-verbal de l'huissier E. Ulivi, en date du trente décembre mil huit cent quatre-vingt-six.

A la requête du Sieur Joseph Beinich, orfèvre, sujet hellène demeurant au Caire.

Au préjudice du sieur Mohamed Fadel Agha, propriétaire, sujet local, demeurant aussi au Caire.

La vente sera faite au comptant sous peine de folle enchère.

Le Caire, le 4 janvier 1887.

L'avocat des poursuivants,

976 A. DE GRIMALDI REGUSSE

ADMINISTRATION

DE LA DAIRA SANIEH

La Daïra Sanieh à l'honneur d'informer le Public qu'elle recevra des offres sous plis cachetés pour la fourniture des bois livrables sur wagon à Alexandrie. Le Cahier des charges donnant le détail de cette fourniture est à la disposition du public au Caire et à Alexandrie.

Les plis devront porter la suscription « Offre pour fourniture de bois » et seront ouverts en séance publique à l'Administration Centrale au Caire le samedi 8 janvier à 11 heures du matin.

Caire, le 2 janvier, 1887.

975.

LE MAGASIN UNIVERSEL

Sera fermé jusqu'au 5 janvier courant, pour cause d'inventaire. Après la clôture de l'inventaire une réduction considérable sera effectuée sur le prix d'un grand nombre d'articles.

875

A VENDRE

1 cheval âgé et 1 Milord.
 S'adresser au bureau du Journal.

BOULANGERIE J. DOMERGUE

M. Domergue a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que depuis le 1er novembre courant la fabrique du pain de ménage français à Pe. 4 l'ocque.

Vins en fûts et en bouteilles. — On porte à domicile. 900

LOUIS BREST

Médecin et Chirurgien

Maison Cattani à côté de l'Hôtel Royal, 1^{er} Etage
 Reçoit tous les jours de 9 h. du matin jusqu'à midi et de 3 h. à 5 p.m.

Pour les Pauvres Consultations gratuites. 945

AVIS

Le soussigné, Médecin-Chirurgien et Accoucheur, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient d'ouvrir sa clinique au Mousky près des Magasins Rizzo, dans l'ancienne maison du Docteur Varouchas.

Consultations: Le matin de 11 heures à midi; le soir de 2 heures à 4 heures.

Pour les pauvres les consultations sont gratuites.

Docteur,

JEAN J. EBED.

973

CONFISERIE A. MATHIEU

Vve A. MATHIEU et SAULT, successeurs

Nous avons l'honneur d'informer notre nombreuse clientèle que nous venons d'ouvrir le buffet d'hiver. Comme par le passé rien ne manquera à l'assortiment de nos friandises préférées par les gourmets.

Pâtés froids en croûte; au veau, au foies gras et de gibier, galantine, aspics, jambons et autres mets froids soigneusement truffés.

Notre buffet est prêt à servir dès 7 heures du matin les articles de la première heure tels que sandwiches, brioches au beurre, petits pâtés, au gras, au fromage, aux anchois et toutes les autres pâtisseries chaudes.

Chaque courrier nous apporte les nouveautés de la confiserie. Dragées, bonbons, marrons, conserves et en un mot tous les articles si connus spéciaux à notre maison. 923

EXCELLENTE OCCASION

Du 5 au 15 janvier courant

Le MAGASIN UNIVERSEL fera une réduction considérable sur le prix de tous les articles de fantaisie.

Il suffira d'une visite au MAGASIN UNIVERSEL pour se convaincre du réel bon marché. 977

Le Directeur-Gérant: E. BARRIÈRE.

IMPRIMERIE FRANQUE.

XXXIX

OU DANIEL DE COEURS PERD LA TÊTE

En sortant de chez la comtesse, Primborgne s'était immédiatement rendu au Palais de justice et était monté au cabinet de Daniel de Coeurs, sachant que celui-ci devait s'y trouver encore, attendant le résultat de sa démarche.

— Eh bien ? — lui demanda le jeune homme fort ému déjà de l'aspect visiblement troublé et déconfit de l'agent, aspect qui n'annonçait rien de bon.

— Eh bien, — dit Primborgne, — j'ai échoué, comme madame de Richemond avait échoué, avant moi, — et je suis roulé.

— La situation s'empire à chaque instant. Et l'agent raconta, dans tous ses détails son entrevue avec madame de Fernic, puis l'arrivée du vicomte de Richemond, ses menaces, l'air de triomphe et de certitude des deux misérables.

— Ainsi, — balbutia Daniel éperdu, —

cet homme sait que je suis l'amant de sa femme, de Fernande ? — Ah ! la malheureuse... elle est perdue... Il va la tuer !

Le premier cri de Daniel de Coeurs devait être pour la femme qu'il aimait ; — la première menace à laquelle il devait songer était celle suspendue sur la tête de sa maîtresse.

— Non, non, rassurez-vous, — répliqua Primborgne pensif ; — de ce côté, du moins. — Ils sont trop menacés eux-mêmes. — Ce qu'ils cherchent, dans la connaissance de vos rapports avec la vicomtesse, c'est le salut pour eux d'abord... Le mari ne songera à la vengeance directe... qu'après avoir assuré son salut et celui de la comtesse. — J'ai bien vu dans leur jeu. — De votre secret connu d'eux, ils comptent faire l'objet de quel que marché avantageux pour eux... et qui les préservera des atteintes de la justice.

— C'est possible, en effet, c'est probable même, — répondit Daniel, en essuyant son front mouillé de la moiteur des agonies morales. — Et penser que je ne puis aller au misérable, le souffleter... le provoquer !

— Pas d'éclat, monsieur, — s'écria

Primborgne ; — cela aggraverait tout. — Tant qu'ils auront quelque chose à ménager, nous ne serons pas absolument perdus.

— Comment Fernande ne m'a-t-elle pas prévenu ?

— C'est qu'elle n'a pu, ou qu'elle ignore encore.

— Mais, puisque M. de Richemond sait que je suis l'amant de sa femme, sait-il aussi que nous avons un enfant ? — Connaît-il l'existence de Georges ?

Primborgne tressaillit.

Cela, il le craignait, lui aussi.

Cependant, il ne voulut pas ajouter, aux autres angoisses du magistrat, ce surcroît d'angoisses, de peur qu'il n'y succombât.

— Nos mesures sont trop bien prises pour cela, — reprit-il. — Il n'était que temps d'enlever le bébé de la rue de Douai.

— S'il tombait entre ses mains, — fit Daniel, — Fernande en deviendrait folle !

— Et nous serions complètement à leur merci ! — ajouta Primborgne.

— Il faut voir Fernande !... s'écria Daniel. — L'avertir de ce qui se passe et savoir ce qui se passe chez elle.

Primborgne, qui réfléchissait, prit une résolution subite.

— Vous ne pouvez y aller, vous montrer chez elle ! — dit-il. — J'y vais moi-même.

Et il s'élança dehors.

Louise Gallier et madame veuve Sorlin avaient, on ne l'a pas oublié, reconduit Fernande jusqu'à la côte qui s'élève du hameau de la Biche et rejoint la route vicinale menant à la gare de Survillers.

Au sommet de la côte, la vicomtesse avait pris congé de ses deux compagnes, les embrassant, leur recommandant, une dernière fois, son cher baby.

Les deux femmes redescendirent vivement le sentier pour gagner leur demeure, sans pourtant prévoir l'horrible surprise qui les y attendait.

— Pourquoi que le petit ne se soit pas réveillé, — dit la nourrice, en entrant dans la maison, et, sans perdre une minute, elle courut à la chambre où elle avait laissé

ALEXANDRIA GENERAL PRODUCE ASSOCIATION

BULLETIN COMMERCIAL HEBDOMADAIRE

No 61

Vendredi à midi, le 31 Décembre 1886

	ARRIVAGES				Stock Présomé	
	Cette semaine	Même époque 1885	à partir du 1 Sept. 1885	Même époque 1885	ce jour	1885
Coton	CANTARS 178,159	CANTARS 114,092	CANTARS 2,055,385	CANTARS 1,930,025	CANTARS 421,549	CANTARS 567,985
Graines de coton	ARDEBS 110,260	ARDEBS 85,360	ARDEBS 1,412,477	ARDEBS 1,409,907	ARDEBS 421,549	ARDEBS 567,985

	EXPORTATIONS			Même époque			
	Cette semaine	Même époque	à partir du 1er Septembre 1885	1885		1885	
Coton	Angleterre CANTARS 83,765	Continent CANTARS 58,208	TOTAL CANTARS 141,973	Angleterre CANTARS 1930,025	Continent CANTARS 473,882	TOTAL CANTARS 1576,461	Angleterre CANTARS 1462,347
Graines de coton	Angleterre ARDEBS	Continent ARDEBS	TOTAL ARDEBS 84,954	Angleterre ARDEBS	Continent ARDEBS	TOTAL ARDEBS 43,820	Angleterre ARDEBS 1082,928

- ! Y compris Stock au 1 Septembre 1886 Cantars 41,647
- ? Y compris Stock au 1 Septembre 1886 Cantars 92,000
- ? Y compris Port-Saïd jusqu'au 30 Novembre 1886 Ardebs 574.
- ? Y compris Port-Saïd jusqu'au 30 Novembre 1886 Ardebs 1,748.

	ARRIVAGES				EXPORTATIONS			
	Cette semaine	Même époque 1885	à partir du 1 Avril 1886	Même époque 1885	Cette semaine	Même époque 1885	à partir du 1 avril 1886	Même époque 1885
Blé SAÏDI	ARDEBS 2,430	ARDEBS 171	ARDEBS 186,198	ARDEBS 120,201	ARDEBS 6489	ARDEBS —	ARDEBS 73,245	ARDEBS 71,995
Blé BÉHÉRA	ARDEBS 2,493	ARDEBS 18	ARDEBS 62,552	ARDEBS 66,111	ARDEBS —	ARDEBS —	ARDEBS —	ARDEBS —
Fèves SAÏDI	ARDEBS 4,671	ARDEBS 8,406	ARDEBS 552,177	ARDEBS 846,884	ARDEBS 12364	ARDEBS 13,182	ARDEBS 475,983	ARDEBS 764,624
Fèves BÉHÉRA	ARDEBS 342	ARDEBS —	ARDEBS 19,971	ARDEBS 3,762	ARDEBS —	ARDEBS —	ARDEBS —	ARDEBS —
Lentilles	ARDEBS —	ARDEBS 15	ARDEBS 20,124	ARDEBS 19,234	ARDEBS —	ARDEBS —	ARDEBS 6,356	ARDEBS 27,649
Maïs	ARDEBS 117	ARDEBS 387	ARDEBS 2,043	ARDEBS 2,610	ARDEBS —	ARDEBS —	ARDEBS 376	ARDEBS —
Orge	ARDEBS 324	ARDEBS —	ARDEBS 6,939	ARDEBS 13,942	ARDEBS —	ARDEBS —	ARDEBS 2,648	ARDEBS 82

Il est impossible d'établir le Stock des Céréales par suite de la consommation locale qu'on ne peut pas contrôler.

PRIX DE LA MARCHANDISE DISPONIBLE

COTON (SUIVANT LES TYPES DE L'ASSOCIATION)

GRAINES ET CÉRÉALES

	Tal.	11	1/2	Fair	Tal.	10	1/8	Graine de Coton	P.T.
Fair	11	7/8	—	—	10	3/8	—	551	2
Fully fair	11	1/2	—	—	10	3/8	—	112	—
Good fair	11	7/8	—	—	10	3/4	—	112	—
Fully good fair	12	1/8	—	—	11	—	—	88	—
Good	12	1/2	—	—	11	5/8	—	85	—
Gallini première qualité	16	1/2	—	—	—	—	—	80	—
» deuxième qualité	15	—	—	—	—	—	—	—	—
» troisième qualité	13	1/2	—	—	—	—	—	58	—

PRIX DES CONTRATS

Coton . . . GOOD FAIR BROWN . . .	Janvier pr.	Tal 11 7/8
Coton . . . » . . . Novem. pr.	» 11 9/16	
Coton . . . » . . . Février 11 3/4 pr. Mars	» 11 13/16	
Graines de Coton . . . Déc. 58	Janv. pr. P.T. 58 11/40	
Graines de Coton . . . Févrie-Mars	» 59 15/40	
Blé . . . SAÏDI . . . Déc. 105 1/2	Janv. 105 Sep-Octobre pr.	» 87 1/2
Fèves . . . » . . . Décembre	» 89 1/2	
Fèves . . . » . . . Janv. 89 1/2	Sept.-Oct. pr.	» 79 1/2
Lentilles . . . » . . . Novembre pr.	» —	
Orge . . . » . . . Décembre-Janvier pr.	» —	

Vve. MARIUS PERROT ET NEVEU
Maison fondée en 1863
Caire—Place de la Poste—Caire

Machines à coudre de tout système



Prix très modérés

Toutes Machines est. garantie

GRANDE BAISSÉ DE PRIX SUR TOUTES LES MACHINES À COUDRE

La Maison PERROT offre à sa nombreuse clientèle la machine à coudre BRUNONIA véritable à double couture 928
Au prix de 40 francs

MENTION HONORABLE

A GRATZ ET TRIESTE. Médaille d'or
EAU MINÉRALE DE
Paris 1878 DE Amsterdam 1883

GLEICHENBERG

Remède éminent contre les catarrhes du larynx et des voies digestives, Boisson très rafraîchissante.
Se trouve chez tous les Pharmaciens.
Dépôt général pour l'Égypte chez
MM. B. FISCHER et Cie.—Alexandrie et le Caire, 890

Mme C. ROLAND
Coiffeuse pour Dames

Abonnement pour la Coiffure à domicile
S'adresser chez M. Costagliola,
Graveur.—Boulevard Clot-Bey.—Caire. 964

Rakoczy

SOURCE AMÈRE DE BUDE

Il est reconnu que l'eau minérale amère Rakoczy est la plus riche en principes minéralisateurs, car elle contient, dans 10,000 parties d'eau, 571 parties de principes fixes. Sa richesse en manganèse sulfureux, en sodium et en lithium, la rend précieuse contre les maladies du bas-ventre.

MM. LOSER frères PROPRIÉTAIRES

En comparant Rakoczy aux autres sources amères, le corps médical européen lui a donné une place des plus élevées. L'Académie royale des sciences de Hongrie, à Budapest; l'Académie de Médecine, à Paris; le professeur Dr. Fauvel, à Paris; le professeur Dr. Charles Ticheborn, à Londres; le Dr. H. Triandafyllides, le Dr. Mordtmann, à Constantinople; le Dr. Zoupan, à Andrinople; Son Exc. le Dr. Salem Pacha, au Caire; le Dr. Schiess Bey, à Alexandrie; le professeur Dr. Zeissel, et le professeur Dr. Rokitsanski, à Vienne; le professeur Dr. Seitz, à Munich; le professeur Dr. Vohl, à Cologne, ainsi que bien d'autres autorités médicales, ont prescrit de préférence les eaux minérales amères Rakoczy, de Bude, à cause de leur supériorité et de leur efficacité, dans tous les cas où les eaux amères trouvent leur indication.

L'eau de Rakoczy se vend dans tous les dépôts d'eaux minérales, dans les pharmacies et drogueries, où elle se trouve toujours, en bouteilles et fraîchement tirée.

Représentation et Dépôt général pour l'Égypte, Alexandrie et le Caire :

Chez MM. B. FISCHER et Cie. 623

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FABRICATION D'ENGRAIS ORGANIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE L'AGRICULTURE EN ÉGYPTÉ

Concession du Gouvernement Egyptien

LOUIS BLECH et C^e

Société en Commandite par actions au capital de 4,000,000 P. T. (Capital entièrement versé)

La Société livre des poudrettes à composition normale de 2 1/2 à 3% d'azote et de 12 à 18% de phosphates, à fr. 50 et 65 la tonne suivant dosage, en sacs plombés de 100 kilos pris aux établissements de fabrication.

Ces engrais ont été analysés au laboratoire municipal de Manchester, au laboratoire de M.M. Voelker, de Londres, à celui de la Société des Agriculteurs de France et par M. H. JOULIE, à Paris.

Ils ont été reconnus comme convenant tout spécialement aux cultures de l'Égypte (céréales, cotons et cannes à sucre).

S'adresser pour tous renseignements et toutes demandes au Siège Social au Caire. 731

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Preservative. — La seule guérissant sans aucun adjoint des écoulements anciens ou récents, 30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et, à Paris, chez J. FERRE, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, Secrétaire de BROU.

601

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER

SERVICE DES TRAINS DE VOYAGEURS A PARTIR DU 1er NOVEMBRE 1886

Ligne du Caire à Alexandrie et vice-versa.

ALLER	Train N. 1	Train N. 5	Train N. 7	Train N. 11	Train N. 13	Train N. 15
	OMNIBUS 1, 2 et 3 cl.	OMNIBUS 1, 2 et 3 cl.	Semi-Direct 1, 2 et 3 cl.	OMNIBUS 1, 2 et 3 cl.	EXPRESS 1, et 2 cl.	OMNIBUS 1, 2 et 3 cl.
Le Caire . . . d.	Matin 7 —	Matin 8 30	Matin 10 15	Soir 2 30	Soir 5 40	Soir 10 30
Benha . . . d.	10 12	9 44	11 17	3 45	6 27	11 55
Tantah . . . d.	(a. 11 12)	10 44	12 10	4 42	7 10	12 59
Alexandrie . . . a.	—	11 04	12 25	5 02	7 12	1 14
		Soir 2 30	3 10	8 15	9 20	5 20

(1 et 2) En coïncidence avec les trains des embranchements.
Les trains 15 et 16 correspondent à Teh-el-Baroud avec les trains Nos 47 et 48.
Les trains N. 1 pour Tantah et Damiette via Bilbeis et Zagazig.

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER

SERVICE DES TRAINS VOYAGEURS A PARTIR DU 1er NOVEMBRE 1886

Ligne du Caire, Calioub au Barrage et vice-versa.

ALLER	Train N. 3	Train N. 17	RETOUR	
	MIXTE 1, 2 et 3 cl.	MIXTE 1, 2 et 3 cl.	Train N. 18	Train N. 10
			MIXTE 1, 2 et 3 cl.	MIXTE 1, 2 et 3 cl.
Alexandrie . . . d.	—	Matin 8 —	Matin 9 30	Soir 4 15
Le Caire . . . d.	Matin 8 —	Soir 2 30	(a. 9 52)	4 37
Calioub . . . d.	(a. 8 24)	—	(d. —)	4 51
Barrage . . . a.	9 —	3 40	Le Caire . . . a.	12 55
		4 02	Alexandrie . . . a.	8 15

VÉRITABLE ÉLIXIR DU D^r GUILLIÉ

Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux

Préparé par PAUL GAGE, Pharmacien de 1^{re} Classe, Docteur en Médecine

SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT

PARIS, 9, rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

Plus de Soixante Années de Succès ont prouvé l'efficacité incontestable de l'Elixir de Guillié, qui est le médicament le plus économique et le plus commode à employer comme Purifiant du Dépuratif.

Se défier des Contrefaçons

Exiger le VÉRITABLE ÉLIXIR de GUILLIÉ portant la signature PAUL GAGE et le Traité de l'origine des Glaïres

DONT CHAQUE BOUTEILLE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE

Dépôt dans toutes les Pharmacies

930

LE GOUDRON GUYOT

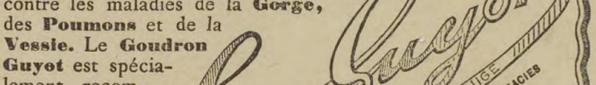
SERT À PRÉPARER UNE EAU DE GOUDRON TRÈS AGRÉABLE

Le GOUDRON GUYOT purifie le sang, il a été expérimenté avec succès dans les hôpitaux de France, Belgique, Espagne, contre les maladies de la Gorge, des Poumons et de la Vessie. Le Goudron Guyot est spécialement recommandé en temps d'épidémie, Diarrhées, Choléra, Fièvres.

Il existe de nombreuses contrefaçons, exiger sur l'étiquette ma signature en trois couleurs et mon adresse, 49, rue Jacob, PARIS.

SE VEND DANS TOUTES LES PHARMACIES

930



930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

930

Les personnes qui ont souffert des
PILULES DE PARIS
DEHAUT
n'hésitent pas à se purger, quand elles en ont besoin. Elles ne craignent ni le dégoût ni la fatigue, parce que, à l'opposé des autres purgatifs, celui-ci n'opère bien que lorsqu'il est pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, telles que vin, café, thé. Chacun choisit, pour se purger, l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon ses occupations. La fatigue de la purgation étant annulée par l'effet de la bonne alimentation, on se décide aisément à recommencer autant de fois que cela est nécessaire.
5 fr. et 2 fr. 50

600

E. J. FLEURENT CAIRE

En face le Crédit Lyonnais

Vins, Liqueurs, Provisions et Conserve. Services de table, cristallerie, porcelaine, verrerie, coutellerie et argenterie.

Agrandissement des magasins au premier

Beurre frais d'Isigny extra fin, arrivage chaque courrier français.

Sucres des Raffineries d'Égypte 55 Centimes le kilo, 5 10/40 Piastres courantes l'oka. Bordeaux en bouteilles de St. Gammier, 4.35 la bouteille, Châblis 1.35 la bouteille. Bon vin de table de Bordeaux fr. 210. — la pièce de 220 à 225 litres Grand assortiment de cigares de la vane.

Approvisionnement pour le Nil et voyages. Expéditions dans les villages.

608

LES PHARM^{ies}
31, rue de Cléry à DESMAYES
2, rue Poissonnière

Il résulte des expériences faites dans les Hôpitaux de Paris, Londres, etc., que la
DRAGÉES DÉPURATIVES DE D^r GIBERT
ou des **IMITATIONS** ont le plus actif et le plus économique des purgatifs connus.
Elles contiennent à tous les âges et à tous les tempéraments des doses exactes.

Se défier des Contrefaçons

LES PHARM^{ies}
31, rue de Cléry à DESMAYES
2, rue Poissonnière

608

AVIS IMPORTANT

DES GENS DE MAUVAISE FOI vendent nous de SIROP ou de DRAGÉE SELON LA FORMULE de D^r GIBERT et de GIBERT et de GIBERT, mais qui ne sont que des IMITATIONS de nos Dragées et de nos Sirops.

Nous ne garantissons pas nos Dragées et nos Sirops que les personnes qui nous ont écrits ont été guéries par nos Dragées et nos Sirops.

Le véritable SIROP Dépuratif Induré de D^r GIBERT, dont l'étiquette porte à l'encre rouge, les signatures de D^r GIBERT et de D^r HOUTTEY pharmacien, et de plus, le timbre (imprimé en bleu) du Gouvernement Français.

Prix unique à Paris : 5 francs.

Pour répondre au désir d'un grand nombre de personnes, nous avons voulu à l'avenir dans des DRAGÉES d'un volume insignifiant tous les principes actifs de notre SIROP, sous un volume représentatif une cuillerée à bouche de SIROP.

Préparé au milieu on à la fin des repas.

Les DRAGÉES Dépuratives Indurées de D^r GIBERT ont sur le SIROP le grand avantage d'être d'un emploi extrêmement simple et facile, et constituent ainsi le plus agréable et le plus efficace de tous les purgatifs connus.

Exiger sur l'étiquette le Timbre du Gouvernement Français et la signature de D^r GIBERT.

Poudre, 5 fr. — Pastilles, 2 fr. 50 francs

930

MALADIES DE L'ESTOMAC DIGESTIONS DIFFICILES

POUDRES ET PASTILLES PATERSON

AU BISMUTH ET MAR^{que} ÉSIE

Diplôme de Médecine à l'Exposition de Vienne. Ces Poudres et ces Pastilles anti-acides et digestives agissent sur le mucus d'estomac, au lieu d'appêter, digestions laborieuses, nausées, vomissements, renvois, coliques; elles régularisent les fonctions de l'estomac et des intestins.

Adh. DETHAN, Pharmacien, rue Baudin, 23, Paris, et dans les Pharmacies de France et de l'étranger. Exiger sur les étiquettes le Timbre du Gouvernement Français et la signature de J. FAYARD.

Poudre, 5 fr. — Pastilles, 2 fr. 50 francs

APPAUVRISSEMENT DU SANG FIEVRES, MALADIES NERVEUSES

VIN DE BELLINI

AU QUINQUINA ET COLOMBO

Diplôme de Médecine à l'Exposition de Vienne. Ce Vin fortifiant, fébrifuge, antinerveux guérit les affections scorbutiques, fièvres, névroses, diarrhées chroniques, pâles couleurs, irrégularité du sang; il combat efficacement les maladies, tant chez les hommes que chez les femmes délicates, aux personnes âgées, et à celles affaiblies par la maladie